



Ouest-France / Bretagne / Saint-Malo / Saint-Briac-sur-Mer / Archives du mercredi 09-03-2011

## Une nouvelle convention pour le château du Nessay - Saint-Briac-sur-Mer

mercredi 09 mars 2011



Dans le cadre de sa politique culturelle, les élus souhaitent ouvrir davantage aux Briacins le château du Nessay, propriété de la ville et géré par l'association des

Février 2011 - Mars 2011 -

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

2010 2011

### Espace@sso

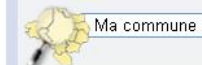
Lieux culturels, touristiques, de loisirs ou sportifs (1)

### Associations (10)

Etablissements scolaires, universitaires (1)

### PRÈS DE CHEZ VOUS

- Saint-Malo
- Saint-Lunaire
- Lancieux
- Dinard
- Pleurtuit
- Ploubalay
- La Richardais
- Saint-Jacut-de-la-Mer
- Trémereuc
- Trégon



Publicité

Votre annonce ici

Dans le cadre de sa politique culturelle, les élus souhaitent ouvrir davantage aux Briacins le château du Nessay, propriété de la ville et géré par l'association des Pupilles de l'enseignement public (ADPEP). Une nouvelle convention, demandée par la mairie, a donc été signée, jeudi 24 février, entre les deux parties. Par le maire, Auguste Senghor ; Muriel Fest-Flageul, première adjointe ; René Morel, président de l'association départementale des PEP ; Philippe Lecroc, directeur général de l'ADPEP.

La convention stipule que les PEP poursuivront leur mission d'accueil de classes découverte, séjours de vacances et stages. Par contre, les Briacins pourront, chaque week-end de l'année, louer la salle de restaurant en profitant du parc (réservations à la mairie).

La mairie aura en outre la jouissance du parc pour organiser des animations, de même que l'usage de l'ancienne chapelle confiée au comité patrimoine chargé de la mettre en valeur. Ce petit édifice « **construit au XVII<sup>e</sup> siècle, ancien poste de garde devenu prison à la Révolution et transformé en chapelle, par Monsieur De Villebresne, lors de la construction du château, en 1880** ». Enfin, la mairie se réserve le droit d'utiliser le château dans son ensemble, à raison de deux semaines par an, pour l'accueil de jeunes et « **qui sait, peut-être dans le cadre d'un jumelage** ».

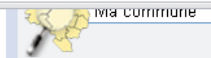
Les nouveaux termes de cette convention conclue pour un an seront évalués par les signataires à l'automne prochain.

Publicité [Votre annonce ici](#)

#### Obsèques

Consultez les annonces obsèques du journal

[+ Voir les avis obsèques](#)



#### ANNONCES AUTO

 **Citroën C4 35,**  
**7 900 €**  
CITROEN C4  
1L6 HDI 92 CH  
PACK 2006 138000 KMS 5  
PORTES ...

 **Peugeot 807**  
**35,13 800 €**  
807 CONFORT  
2.0 HDI 16 V  
2006 56000 KMS GRIS  
METAL PACK ...

[+ Consulter toutes les annonces](#)  
[+ Déposer votre annonce internet GRATUITE](#)

#### ANNONCES IMMO

 **Vente**  
**maison, Saint-**  
**Briac-sur-Mer**  
**- 35,200 000 €**  
maison sur sous-sol, combles  
aménageables, plages ...

 **Vente**  
**maison, Saint-**  
**Briac-sur-Mer**  
**- 35,293 000 €**  
A 850 m du centre bourg,  
maison au calme sur un ...

[+ Consulter toutes les annonces](#)  
[+ Déposer votre annonce internet GRATUITE](#)

#### ANNONCES BATEAUX

Désolé, il n'y a aucune  
annonce correspondant à  
cette recherche.

[+ Consulter toutes les](#)